



Ecole : Voltaire-Sévigé
1 rue Emile Zola
59160 LOMME
tel : 03.20.92.42.09
mail : ce.0596209d@ac-lille.fr
site : voltaire-sevigne.etab.ac-lille.fr



Compte rendu du conseil d'école du 6 novembre 2020 de 17h30 à 19h30

Ordre du jour :

- le Conseil des Enfants
- résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves
- bilan de la rentrée 2020
- présentation du protocole sanitaire en vigueur
- projets de l'année 2020/2021
- calendrier des sorties et des animations
- bilan du Projet d'Ecole relatif à l'année écoulée
- point sur le Réseau d'Education Prioritaire
- point sur les dispositifs d'aide aux enfants
- bilan financier de la coopérative scolaire
- travaux et aménagements
- point sur l'A.P.E.
- vote du règlement intérieur de l'école
- présentation des exercices de sécurité
- questions diverses.

Présents :

Enseignants : Mme Katy DASSONNEVILLE, Mme Christelle DESROUSSEUX, Mme Aline DIMART, M. Guillaume LONCKE, Mme Catherine VERMELLE, Mme Maggy BARTEK, Mme Stéphanie CHEERE, Mme Emmanuelle DOS SANTOS, Mme Sara MILTGEN, M. Freddy RICHARD, Mme Carole TURPIN, M. Pierre-Yves PIRA, Mme Mélissa CANNIERE, Mme Julie DHONDT, Mme Morganne ROEGIERS, Mme Anne GILLES, M. Bastien AMIRI, Mme Sandrine CHIEUX, Mme Marion BIGOT, M. Olivier DELEBECQUE, Mme Lauriane DUFOUR, M. Philippe MARTIN.

Représentants de parents d'élèves : Mme Dorothée GOALES, Mme Cindy LENOIR, Mme Drifa BEHAEGEL, Mme Christelle MION, Mme Isabelle DATICHE, Mme Elise DEVULDER, Mme Christine LEROY, Mme Lila RAKEM, Mme Isabelle CLEMENT, Mme Charlotte ISRAEL, Mme Véronique DONCKELE.

Représentant de la municipalité : Mme Delphine BLAS (*Adjointe au Maire*)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Chantal LEPOT

Excusés : Mme Anne-Sophie VANDERSYPE (*parent d'élèves*), M. Fabrice SERGENT (*Inspecteur de l'Education Nationale*)

Secrétaire de séance : M. MARTIN

1) le Conseil des Enfants

En raison du contexte sanitaire (élections reportées pour certaines classes, mise en œuvre des bulles...), le Conseil des Enfants n'a pas pu se réunir durant cette période, comme c'était prévu. Nous espérons qu'il pourra se réunir prochainement et réfléchissons à de possibles adaptations au cas échéant. A ce jour, les 19 enfants titulaires et les 19 suppléants ont été élus.

2) élections de parents d'élèves

Tous issus d'une même liste, 13 parents ont été élus. M. MARTIN souhaite la bienvenue aux nouveaux venus et remercie les nombreux « habitués » pour leur confiance et leur fidélité.

La participation aux élections est en léger recul : 48,95% de votants cette année (contre 49,79% en 2019, 50,3% en 2018, 58,3% en 2017, 56,2% en 2016, 59,5% en 2015, 45,5% en 2014, 41% en 2013 et 30% en 2012). Sur 478 parents inscrits sur la liste électorale de l'école, 234 se sont rendus aux urnes ou ont voté, pour la très grande majorité, par correspondance.

Les modalités de scrutin sont maintenues dans les mêmes termes l'an prochain.

3) bilan de la rentrée 2020

La rentrée 2020/2021 s'est bien déroulée malgré le contexte incertain en raison de la crise sanitaire. M. Martin précise que les parents de CP avaient été invités à accompagner leurs enfants dans les classes mais le protocole municipal ne l'a pas permis, ce qui a engendré un attroupement important devant les grilles le jour de la rentrée, même avec la mise en place des horaires échelonnés.

L'école compte cette année encore une classe supplémentaire (dans le cadre des CP et CE1 dédoublés), soit 19 classes au total, dont une Unité Locale d'Inclusion Scolaire. Elle compte aussi un enseignant spécialisé du RASED (M. DELEBECQUE).

* réunion de rentrée :

Cette année, en raison de la crise sanitaire, l'équipe n'a pas maintenu la réunion plénière de présentation, traditionnellement suivie d'un diaporama sur les temps forts de l'école. Cette année, il y a donc eu autant de réunions d'informations que de classes. M. MARTIN est intervenu dans l'ensemble des classes pour les questions d'ordre général et relatives au contexte sanitaire. Il remercie M. Jawed INSI, référent de site périscolaire, de l'avoir accompagné lors de chacune de ces réunions d'informations.

* effectifs de cette année scolaire :

A la rentrée, l'école comptait 318 enfants (306 en classe ordinaire + 12 en ULIS). Les effectifs devraient stagner l'an prochain : 62 CM2 sortants pour une arrivée de 62 CP provenant des écoles maternelles du secteur : 34 provenant de Victor Hugo et 28 de Petit Quinquin.

* répartition des effectifs :

Classe	Effectif	Nom de l'enseignant
CP	13 élèves	Mme DASSONNEVILLE
CP	13 élèves	Mme DESROUSSEAUX
CP	12 élèves	Mme DIMART
CP	11 élèves	M. LONCKE
CP	13 élèves	Mme VERMELLE
CE1	14 élèves	Mme BARTEK
CE1	14 élèves	Mme CHEERE
CE1	14 élèves	Mme DOS SANTOS
CE1	11 élèves	Mme MILTGEN
CE1	14 élèves	M. RICHARD
CE2	24 élèves	M. PIRA
CE2	23 élèves	Mme TURPIN
CE2/CM1	21 élèves	Mme CANNIERE
CM1	24 élèves	Mme DHONDT
CM1	24 élèves	Mme ROEGIERS
CM1/CM2	23 élèves	Mme GILLES
CM2	25 élèves	M. AMIRI
CM2	25 élèves	Mme CHIEUX
ULIS	12 élèves	Mme BIGOT

Les effectifs de ces classes tiennent compte des inclusions des élèves inscrits dans le dispositif ULIS que présente brièvement Mme BIGOT, son enseignante coordinatrice.

4) présentation du protocole sanitaire en vigueur :

Dès le 1^{er} septembre 2020, l'équipe a maintenu un protocole relativement strict au regard de l'amorce de la dégradation du contexte sanitaire. Le nouveau protocole relatif à la rentrée du 2 novembre n'a donc pas engendré de grands changements, excepté le port obligatoire du masque pour les enfants, dès le CP.

Le fonctionnement de l'école est adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le ministère de l'Education nationale et le ministère des solidarités et de la santé.

Le principe reste celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires : limitation du brassage entre groupes d'élèves (maintien du fonctionnement par bulles), distanciation physique recherchée lorsqu'elle est matériellement possible, sens de circulation horaires d'entrées et de sorties échelonnés, récréations dédoublées avec séparation physique entre bulles, aération régulière des locaux, nettoyage et désinfection renforcés... L'équipe périscolaire s'appuie sur le même protocole pour une cohérence globale.

a) Communication avec les familles

- > Principalement par mail (l'outil a fait ses preuves lors de la phase d'enseignement à distance et en ce début d'année)
- > Sur le site internet et le blog de l'école, sur la page Facebook de l'école
- > Affichage sur les vitrines situées près des grilles de l'école (rappel des gestes barrières, des consignes sanitaires)
- > Via la tenue des conseils d'Ecole

b) Modalités d'accueil et de sortie des familles et des élèves

> Le public accueilli concerne l'ensemble des enfants scolarisés dans l'école. La situation est évidemment évolutive par rapport au contexte sanitaire et aux décisions des pouvoirs publics.

> **Entrées et sorties échelonnées** pour limiter le flux des parents aux grilles de l'école et des enfants en circulation dans l'enceinte de l'école – Temps d'accueil limité à 5 minutes :

* de 8h25 (ouverture grille à 8h20) à 11h55 et de 13h50 (ouverture grille à 13h45) à 16h00 pour les élèves de Ms/Mmes Dassonneville, Vermelle, Loncke, Bartek, Dos Santos, Richard, Miltgen et Dhondt

* de 8h35 (ouverture grille à 8h30) à 12h05 et de 14h00 (ouverture grille à 13h55) à 16h10 pour les élèves de Ms/Mmes Pira, Turpin, Gilles, Amiri et Bigot (Mme Bigot accueille ses élèves à 8h25 en raison du transport scolaire)

* de 8h45 (ouverture grille à 8h40) à 12h15 et de 14h10 (ouverture grille à 14h05) à 16h20 pour les élèves de Ms/Mmes Desrousseaux, Dimart, Cheere, Cannière, Roegiers et Chieux.

> Afin d'éviter des brassages entre groupes d'élèves, 3 **bulles** ont été instituées dans chacun des 2 bâtiments, soit 6 sous-groupes au sein de l'école. Ces bulles correspondent aux horaires échelonnés décrits plus haut.

Ainsi, côté Voltaire, on retrouve 3 bulles : CPDa, CPV, CPL et CE1R / CE2P et CE2T / CPDe, CPDi, CE1C et CE2-CM1C et côté Sévigné : CE1B, CE1DS, CE1M et CM1D / CM1-CM2G et CM2A / CM1R et CM2C

> L'organisation de la semaine scolaire (à 4,5 jours) est préservée selon la volonté municipale : parcours éducatifs (NAP) le lundi après-midi et cours le mercredi matin.

> Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'école, y compris dans les cours (sauf sur rendez-vous)

> Marquages au sol à l'extérieur de l'école pour visualiser la distanciation pour les parents, **port obligatoire du masque pour les familles dans un rayon de 50 mètres autour de l'école**

> Accès au bâtiment Voltaire par la porte côté bureau et sortie côté WC, accès au bâtiment Sévigné par la porte côté RASED et sortie côté WC

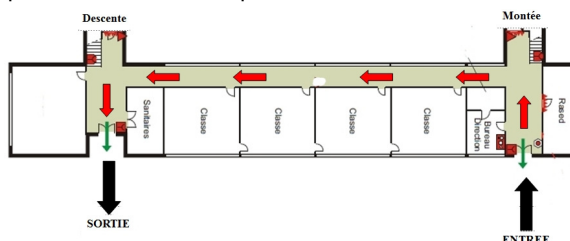
c) Modalités de déplacement à l'intérieur de l'école

> Marquages au sol dans les couloirs pour indiquer le sens de circulation + pictogrammes avec flèches et sens interdits

> Une cage d'escalier dédiée à la montée et l'autre à la descente

> Déplacements limités au minimum, par petits groupes échelonnés avec préservation des distances de sécurité

Exemple : sens de circulation au rez-de-chaussée du bâtiment Voltaire



d) Modalités d'occupation des locaux

> Utilisation des salles de classe et des WC, utilisation de la salle des maîtres uniquement pour les adultes.

e) Modalités au sein des classes

> **Distanciation physique** recherchée lorsqu'elle est matériellement possible, ce qui est plus facile dans les classes de CP et CE1 à effectifs réduits. Tables espacées d'au moins 1 mètre, neutralisation du mobilier qui n'est pas nécessaire

> **Aération** systématique (au moins toutes les 2 heures : avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et après leur départ)

> Limiter les déplacements en classe. Au besoin, matérialiser un sens de circulation pour limiter les croisements en classe

> **Nettoyage et désinfection** de chaque local occupé (planning d'optimisation pour les agents d'entretien selon les utilisations).

f) Formation aux gestes barrières

> Affichages sur les vitrines situées près des grilles de l'école, dans les couloirs, dans les WC et dans chaque classe

> Rappels réguliers par consignes orales et écrites des gestes barrières et de la nécessité de les respecter (aux élèves et parents)

> Matériel d'infirmerie (gants jetables, thermomètre frontal, stock de masques pédiatriques...)

> Participation à une visio de formation aux gestes barrières pour les enseignants avec la participation de Mme HOMBLE, infirmière de l'Education Nationale

> Sollicitation de l'intervention de Mme HOMBLE, infirmière de l'Education Nationale, dans les classes pour donner du sens aux gestes barrières, répondre aux interrogations des enfants...

g) Organisation des récréations

> **Dédoublement des créneaux de récréation** avec battement de 5 minutes et mise en place d'un sens de circulation pour éviter les croisements de flux

> **Respect d'un zonage** délimité au sol pour ne pas mixer les bulles constituées

> Passage systématique aux toilettes avant l'accès à la cour

> Entrée côté grille et bureau, sortie côté WC, comme pour l'accueil.

> Nécessité de respecter scrupuleusement les horaires afin de ne pas nuire à l'organisation définie

> En cas d'intempérie, le préau étant plus exigu et confiné, préférer les activités ludiques au sein de la classe

h) Organisation des temps périscolaires

> Organisation municipale basée sur le protocole de l'école pour une cohérence globale : persistance des 6 mêmes bulles

> Restauration scolaire : les aliments sont servis directement sur plateau, l'eau est servie par les adultes. Une distanciation physique est recherchée entre enfants, tout au moins entre bulles.

Les animateurs municipaux viennent chercher les élèves demi-pensionnaires dans les classes (un animateur pour chaque groupe-classe). Une fois les élèves déjeunant au restaurant scolaire pris en charge, les enseignants accompagnent les élèves externes jusqu'à la grille de sortie.

> Rencontres régulières avec les référents de sites municipaux pour évaluer la situation et procéder aux éventuels besoins de réajustement, aussi bien pour le temps de pause méridienne que sur les autres temps périscolaires.

i) Mesures sanitaires

> **masques : port obligatoire pour tous les adultes** accédant à l'école (enseignants, AESH, personnels municipaux, parents venant en rendez-vous...) **et désormais pour tous les enfants dès le CP**. La municipalité a doté chaque enfant d'un masque pédiatrique lavable et réutilisable 50 fois.

> **lavage des mains** : mise à disposition de gel hydroalcoolique et points d'eau disponibles devant chaque classe. Nettoyage des mains avant d'entrer en classe, après les récréations, avant et après chaque repas, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, avant de quitter l'école.

> présence de savon, de gel hydroalcoolique : veiller à la présence de savon, de gel hydroalcoolique et de papiers essuie-mains, anticiper les recommandations pour éviter des pénuries

> **nettoyage et désinfection des locaux** : définition d'un plan de nettoyage des locaux quotidien, nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés à l'aide de produits conformes aux normes indiquées dans le protocole sanitaire (avant l'arrivée des élèves), nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des zones les plus fréquemment touchées (sanitaires, lavabos, chasses d'eau, interrupteurs, poignées de portes et de fenêtre, rampes d'escaliers, matériels utilisés dans les classes...), vider les poubelles tous les jours, aérer régulièrement les locaux...

j) Remarques

> Un enfant présentant des symptômes à l'école ne sera pas accepté. Il est rappelé aux parents de prendre la température de leur enfant chaque matin. Si un enfant présente des symptômes au cours de la journée, il sera immédiatement isolé et ses parents seront contactés pour une reprise immédiate.

> Mise à jour de la liste des numéros de téléphone des parents et leur demander d'être joignables en permanence

5) projets de l'année 2020/2021 :

M. MARTIN tient tout d'abord à préciser que, comme l'an dernier, la crise sanitaire aura sans doute un impact très important sur la mise en œuvre de ces projets, obligeant l'équipe à annuler, reporter ou adapter certaines de ces actions :

*** Projet cirque :**

Les élèves des 5 classes de CP ont participé l'an dernier à un beau projet qui n'a pu aboutir. Lors de cette période, des animateurs du Centre Régional des Arts du Cirque proposeront des ateliers hebdomadaires. Ce projet ne pourra aboutir à un spectacle de restitution pour les parents. Nous réfléchissons à une prise de vue pour partager les apprentissages des enfants.

*** Projet musique :**

- Choralomme : plusieurs classes souhaitent participer à ce spectacle choral organisé par le Denier des Ecoles Laïques de Lomme.

- rencontres intergénérationnelles : pas de possibilité de se produire à l'EHPAD de Lomme cette année.

- plan Musique lillois : les élèves de CE1 de Mme Cheere et de M. Richard, de CM1 de Mme Roegiers, de CM1/CM2 de Mme Gilles et de CM2 bénéficieront de l'intervention de M. Denis BRUNELLE, dumiste, autour d'un projet musical (conte musical, percussions...).

- possibilité de valoriser les productions musicales et chorales des enfants par le biais de captations et de diffusion par webradio (projet commun avec le collège Jean Jaurès).

*** Pôle Arts et Culture :**

Partenariat privilégié avec le Palais des Beaux-Arts de Lille pour l'ensemble des classes de l'école (lorsque le contexte sanitaire le permettra). D'autres lieux culturels (musées, théâtre du Grand Bleu...) seront aussi sollicités afin d'élargir l'ouverture aux arts.

Des temps forts devraient être proposés au cours de cette année scolaire afin de valoriser les productions plastiques des enfants (expositions, portes-ouvertes, nuit des musées, festivités comme celle qui a eu lieu avec succès au parc du Rossignol en octobre 2019)

Les enfants participeront aussi à des demi-journées banalisées spécialement réservées aux arts visuels. Plusieurs classes de l'école participeront à l'exposition à l'hôtel de ville en mai 2021 sur le thème « Oiseau ».

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif spécifique aux REP, des cycles d'arts plastiques seront proposés aux élèves volontaires, sur l'heure de l'étude. Les ateliers seront encadrés par M. DELMOOTE, conseiller pédagogique en arts, et par plusieurs enseignants volontaires de l'école. Ces cycles seront organisés par rotation pour en faire profiter le maximum d'enfants.

Enfin, une rencontre avec M. Olivier CAREMELLE sera sollicitée dans le cadre du renouvellement de la convention afin d'évoquer la possibilité de disposer de moyens humains et financiers (comme un budget pour des ateliers proposés en vacation au PBA...)

*** Participation à des opérations caritatives :**

Comme l'an dernier, l'école souhaite s'engager dans des actions caritatives : collecte de la banque alimentaire, activités sportives du téléthon, opération de solidarité « les sourires de Noël »...

*** Marché de Noël :**

En raison du contexte sanitaire dégradé, nous sommes au regret d'annuler cette manifestation-phare de l'école. Néanmoins, les bâtiments seront décorés dans une moindre mesure et des actions festives seront proposées aux élèves.

*** Canard du Marais et webradio (éducation aux médias) :**

Nous sommes en réflexion pour coupler cette action relative à notre journal scolaire avec le projet « Petits reporters » mené au collège Jean Jaurès. Le Canard du Marais pourrait s'enrichir avec la création d'une webradio commune.

Prochaine parution en janvier 2021. Publication commune aux maternelles Petit Quinquin et Victor Hugo.

*** Concours des écoles fleuries :**

L'école souhaite participer pour la 7^{ème} année consécutive. Elle a déjà remporté de nombreux prix : 1^{er} prix de la métropole lilloise, prix départementaux, prix spécial Pédagogie coopérative, prix Citoyenneté, et même un **premier prix national** en 2017. En 2020/2021, l'école participera à nouveau au concours des écoles fleuries, mêlant fleurissement, arts et éducation au développement durable et à la protection de l'environnement.

En lien avec la Municipalité et avec le lycée horticole de Lomme, le point d'orgue sera la poursuite de l'aménagement de nouveaux espaces végétalisés joutant le nouveau restaurant scolaire. Une réunion a eu lieu en octobre entre les différents partenaires pour arrêter les actions du projet : création d'une mare en partenariat avec l'association lilloise des Blongios, plantation de bulbes dans la forêt de bouleaux, création d'un jardin méditerranéen, plantation de fruitiers, installation de nouveaux bacs potagers...

Une porte-ouverte devrait avoir lieu courant mai pour valoriser les végétalisations et exposer les travaux des enfants.

*** Labellisation E3D :**

Suite aux nombreux projets réalisés par l'école en partenariat avec l'APE, le milieu associatif et les collectivités territoriales qu'a présenté M. MARTIN l'an dernier, l'école s'est engagée dans la labellisation « Etablissement en Démarche de Développement Durable » afin de valoriser et développer les actions qui permettent de former le futur citoyen aux choix qui mettent en jeu le développement durable, dans sa vie personnelle et dans l'environnement dans lequel il évolue. Mme CABUIL, rectrice de l'académie de Lille, nous a envoyé récemment un courrier et un diplôme nous spécifiant que l'école était labellisée pour une durée de 3 ans, directement en niveau 2 au regard des nombreuses actions menées dans l'école. Nous félicitons tous nos partenaires !

*** Classes transplantées :**

- classe verte à Phalempin annulée pour les classes de CP de Mmes DIMART et DESROUSSEAUX

- classe de neige dans les Alpes annulée pour les classes de CM2

- classes transplantées maintenues au collège Jean Jaurès pour les CM2 en janvier 2021 (pas de possibilité de repas sur place)

6) calendrier des sorties et des animations :

Les dates sont indicatives et sujettes à des modifications, annulations ou reports en raison du contexte sanitaire.

CP :

* projet cirque (novembre / décembre)

* projets de liaison avec les écoles maternelles P'tit Quinquin et Victor Hugo

* sorties dans les fermes pédagogiques de Lille ou de Lomme : 6 novembre (Mmes Desrousseau et Dimart), 21 janvier (Mme Dassonneville), 3 décembre, 20 mai (Mme Vermelle)

* sorties en forêt de Phalempin : 1^{er} octobre, 17 décembre, 15 avril (Mmes Desrousseau et Dimart), 4 juin (Mmes Dassonneville et Vermelle)

* visite du jardin des plantes : 8 octobre, 13 novembre (Mmes Dassonneville, Vermelle et M. Loncke)

* sortie commune de fin d'année.

CE1 :

* participation à la semaine du goût

* projet autour de la sécurité routière avec la police municipale

* sorties en forêt de Phalempin : 10 novembre (Mmes Bartek, Dos Santos et Miltgen)

* visite du parc zoologique de Lille le 9 octobre pour Mmes Bartek et Dos Santos

* visite et atelier au musée d'histoire naturelle de Lille en mars pour Mmes Bartek et Dos Santos

* stage massé de 3 semaines en percussions en lien avec le plan Musique de Lille pour les classes de Mme Cheere et M. Richard

* participation au plan Patrimoine de Lille pour la classe de Mmes Cheere et Miltgen

* projet théâtral avec le théâtre Octobre pour la classe de M. Richard

* visite du Musée de la vie rurale à Steenwerck et balade en roulotte dans la campagne des Flandres au printemps

CE2 :

* ateliers d'écriture aboutissant à la parution d'un album

* opération « petit-déjeuner » avec l'intervention d'une diététicienne en partenariat avec le pôle santé de la Ville

* visite du parc zoologique de Lille le 9 octobre pour Mme Turpin

* sortie en forêt de Phalempin le 26 janvier pour Mme Turpin

* sorties à la ferme pédagogique de Lomme (Mme Turpin)

*civic-tour pédestre et visite de l'Hospice Comtesse avec le Denier des écoles laïques de Lomme

* sortie au Platier d'Oye et sur la côte d'Opale en fin d'année scolaire

CM1 :

* civic-tour pédestre et visite de l'Hospice Comtesse avec le Denier des écoles laïques de Lomme

* projet théâtre (improvisation) en lien avec le théâtre Octobre pour la classe de Mme Dhondt

* projet théâtre et musique en stage massé de 2 semaines (dans le cadre du Plan Musique lillois) pour la classe de Mme Roegiers

CM2 :

- * projet musical et théâtral dans le cadre du Plan Musique de Lille (conte des pourquoi et comment sur la nature)
- * visite du musée de la bataille de Fromelles les 15 et 16 avril 2021
- * projet de liaison avec les classes de 6ème du collège Jean Jaurès (tournoi de handball, rallye maths, Calculatrice, etc...)
- * projet autour de la sécurité routière avec la police municipale – permis cycliste
- * projets en lien avec le collège Jean Jaurès (assistantes en langues anglaise et espagnol dans le cadre de la classe de 6^{ème} bilangue, projet autour des contes, etc...)
- * civic-tour pédestre dans le centre historique de Lille avec le Passeport Culturel du Denier des Ecoles Laïques
- * sortie offerte par la Ville

ULIS : Les enfants d'ULIS participent aux projets de leur classe d'inclusion +

- * Projet potager.

7) Bilan du Projet d'Ecole relatif à l'année écoulée :

La 1^{ère} année de la mise en œuvre du Projet d'Ecole a été fortement impactée par la crise sanitaire. Voici la déclinaison des actions réalisées selon les indicateurs retenus pour les 3 axes définis :

AXE 1 : RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES ET LA COHERENCE DU PARCOURS DE L'ELEVE

Nombre et modalités des projets de liaison avec les écoles maternelles : 1

Invitation à un spectacle dans le cadre du marché de Noël

Les projets liés à la lecture d'albums avec Victor Hugo et aux arts avec Petit Quinquin ont avorté.

Nombre et modalités des projets de liaison avec le collège de secteur : 5

- * Classes transplantées d'une journée et demie au collège
- * Tenue d'un conseil de cycle 3 pour co-construction des projets
- * Projet commun « Boîte à mots » avec la Sauvegarde du Nord
- * Projet commun CM/6^{ème} en anglais
- * Cours d'initiation à l'espagnol (assistante de langue)

Nombre, modalités et pérennité des organisations pédagogiques innovantes : au moins 10

- * Mise en œuvre des classes de CP dédoublées
- * Projet totems culturels dans le cadre du budget participatif lillois
- * Développement du travail en ateliers, décloisonnements et échanges de service
- * Adoption d'une méthode mutualisée (MHM)
- * Participation au concours de production écrite de l'AMOPA
- * Club coopératif de jeux d'échecs
- * Journée porte-ouverte développement durable (en lien avec le projet école fleurie, les collectes de recyclage de l'APE, la Mairie et les associations locales).
- * Labellisation école E3D
- * Dispositifs de continuité pédagogique innovants (cours en visioconférence...)
- * Conseils de classes et d'élèves

Nombre d'enfants inscrits dans les dispositifs d'aide :

- * RASED : 38 enfants suivis contre 43 en 2018/2019
- * PPRE : 31 PPRE établis contre 29 en 2018/2019
- * APC : 96 enfants concernés contre 124 en 2018/2019
- * SRAN : - au printemps 2020 : 5 groupes pour 28 enfants (contre 2 pour 12 élèves en 2019)
- en été 2020 : 6 groupes pour 35 enfants (contre 3 pour 18 élèves en 2019)

Nombre de projets coopératifs intra et inter-classes : au moins 10

- * Projet totems culturels dans le cadre du budget participatif lillois (inter-classes CM1 et CM2)
- * Projet école fleurie et développement durable (toutes classes)
- * Décloisonnement interclasses (plusieurs niveaux concernés)
- * Projet CE1/CM2 : tutorat en production d'écrits (2 séances à cause de la crise sanitaire)
- * Ateliers cirque et travail avec un plasticien (pour les 5 classes de CP)
- * Chorales de niveaux (interclasses)
- * Rencontres littéraires en lien avec la médiathèque
- * Classes transplantées (classe verte au CP, classes de neige au CM2)
- * Club coopératif de jeux d'échecs (interclasses)
- * Tenues régulières de conseils des élèves (délégués toutes classes)

Résultats obtenus aux évaluations nationales de CP, CE1, 6^{ème} et menées en classe :

Résultats évaluations CP septembre 2019 - français :

Progrès en phonologie, même si des aspects (reconnaissance lettres, connaissance nom/son associé) sont à renforcer
Difficultés persistantes de compréhension, travail primordial sur le lexique

Résultats évaluations CP septembre 2019 - mathématiques :

Résultats très proches de ceux des écoles de même profil, la plupart du temps supérieurs aux écoles de même profil.
Progrès significatifs en résolution de problèmes. Malgré le type d'exercice, difficulté à associer un nombre à une position.

Comparaison des résultats des évaluations au regard des résultats au CE1 :

a/ Français : Sur les 8 compétences évaluées, il y en a 7 dont les résultats sont supérieurs aux écoles de même profil.

L'impact du dispositif des CP dédoublés se révèle fortement dans les compétences liées à la maîtrise de la langue.

b/ Mathématiques : Résultats sont plus mitigés : 4 compétences sont supérieures aux résultats des écoles de même profil.

Nombre de projets en lien avec la maîtrise du langage oral et écrit : au moins 11

- * Projet totems culturels dans le cadre du budget participatif lillois
- * Parution de journal scolaire « Le Canard du Marais » 2 fois par an
- * Parution d'un livre (classe de CE2)
- * Participation au concours de production écrite de l'AMOPA (prix départementaux et nationaux)
- * Projet CE1/CM2 : tutorat en production d'écrits (2 séances à cause de la crise sanitaire)
- * Exploitation des sorties (exposition Phalempin, blog école...)

- * Projet commun « Boîte à mots » avec la Sauvegarde du Nord
- * Rencontres littéraires en lien avec la médiathèque
- * rédaction d'un scénario préalable à la création d'un film d'animation (CE2)
- * rédaction pour le concours des anciens combattants (projet 11 novembre)
- * réalisation d'un journal de bord et d'affiches pour les classes transplantées (classe verte, classe de neige)

AXE 2 : RENFORCER L'EXCELLENCE A TRAVERS LE PÔLE ARTS ET CULTURE

Nombre de visites culturelles en lien avec le PEAC :

Le PEAC est habituellement très riche au sein de l'école. Il s'articule autour du pôle Arts et Culture. Cette année fut très impactée par la crise sanitaire. Le nombre de visites culturelles a par conséquent nettement diminué :

- * Visite de l'école du cirque pour les classes de CP
- * Visite du musée du Palais des Beaux-Arts (1^{er} trimestre uniquement)
- * Visite du sous-marin Axolotl par plusieurs classes
- * Visite du musée des arts et traditions de Wattrelos (classes de CP)
- * Visite du musée Somme 1916 à Albert (Somme) pour les CM1
- * Visites du quartier du Marais (dans le cadre du projet « totems culturels »)

Nombre de projets culturels menés en lien avec le PEAC :

En raison de la crise sanitaire, le nombre de projets culturels a nettement diminué et de nombreuses actions ont dû être annulées ou n'ont pas pu être menées à terme :

- * Participation au projet ARTS avec un artiste en résidence (Vincent Godeau) pour les classes de CP
- * Projet cinéma avec l'association Cinéligue pour le CE2 de Mme Chieux
- * Restitutions des chorales dans le cadre du marché de Noël (toutes classes), préparation des Choralomme
- * Réalisation de productions plastiques dans le cadre du pôle Arts et Culture
- * Projet cirque en lien avec le CRAC pour les 5 classes de CP (n'a pas pu aboutir)
- * Ateliers au Palais des Beaux-Arts de Lille (1^{er} trimestre)
- * Projet musical «Musiques du monde» pour 3 classes dans le cadre du Plan Musique de Lille (n'a pu aboutir)
- * Projet « totems culturels du Marais » : inauguration des 11 totems réalisés par les enfants de CM1/CM2, organisation d'un rallye promenade ouvert aux familles dans le cadre des journées du Patrimoine

Nombre de partenariats réalisés dans le cadre du pôle d'excellence Arts et Culture :

- * Partenariat avec le Palais des Beaux-Arts de Lille
- * Partenariat avec la ville de Lille (projet ARTS, Plan Musique...)
- * Partenariat avec le Denier des écoles laïques et Cinéligue (projet cinéma de réalisation d'un film d'animation)

Nombre de restitutions culturelles envers les familles, dans le cadre de ce pôle :

Les restitutions ont toutes été annulées exceptés les chants des différentes chorales dans le cadre du Marché de Noël.

Evolution des effectifs, taux de mixité socio-culturelle (CSP des parents) :

Effectifs stagnants avec 318 élèves. L'école reste attractive et touche un public qui était ou devait être scolarisé dans le privé. L'IPS reste stable (84). Le nombre de cadre supérieurs passe de 6,2% en 2018 à 7,9% en 2019. Le nombre d'employés, ouvriers et inactifs reste stable.

AXE 3 : IMPLIQUER CHAQUE ELEVE DANS SES PARCOURS CITOYEN ET SANTE, PASSER D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DES PARENTS A UNE DEMARCHE DE CO-EDUCATION

Qualité du climat scolaire (nombre d'incivilités, d'accidents, d'équipes éducatives) :

Le nombre d'incivilités demeure très faible.

Le nombre d'accidents est faible (4), essentiellement pour des lunettes cassées.

Le nombre d'équipes éducatives reste important : 20 en 2019/2020 + 20 ESS la même année.

Nombre d'opérations de solidarité menées : 4

collecte de la banque alimentaire (toutes classes), participation au téléthon (toutes classes), opération « les sourires de Noël », courriers et vidéo à destination des EHPAD pendant la période de confinement (CM1 Mme Boulet)

Nombre d'actions et de projets liés à la citoyenneté : 9

- * Projet coopératif « totems culturels du Marais »
- * Elections des délégués de classes selon le mode de scrutin républicain
- * Tenues régulières de conseils de classes et de conseil des élèves
- * Brigades de propreté
- * Collectes de recyclage organisées par l'APE
- * Labellisation école E3D (niveau 2)
- * Liens avec les EHPAD pendant le confinement
- * Première participation au concours d'affiches « égalité filles/garçons » (CM1)
- * éducation à la vie en collectivité lors des classes transplantées (classe verte, classe de neige)

Nombre d'actions et de projets liés à la santé : 4

- * Participation à la Semaine du goût en octobre
- * opération « petit déjeuner équilibré », intervention d'une diététicienne (classes de CE2)
- * Interventions dans toutes les classes de Mme HOMBLE, infirmière de secteur, dans le cadre du déconfinement
- * Participation à la semaine sport/santé

Taux de réussite aux attestations de fin élémentaire :

Près de 100% de réussite, sauf savoir nager (environ 70%)

Nombre d'actions d'ouverture en direction des parents (manifestations festives...) : 5

- * Accompagnement régulier des actions de l'APE (ventes, collectes, loto...)
- * Invitation au Marché de Noël : grand succès (1500 visiteurs en 5 soirées)
- * Exposition sur le quartier du Marais (dans le cadre du projet « totems »)
- * Participation des familles à un rallye promenade dans le quartier organisé par l'école (dans le cadre du projet « totems »)
- * Ouverture lors d'accompagnements de sorties scolaires

Nombre de projets de partenariats qui visent une relation co-éducative : 3

* réunion de rentrée (plénière avec diaporama de rentrée et réunions d'informations par classe)

* remises individuelles des évaluations nationales et des bulletins de classes

* Accompagnement individuel des familles lors du confinement et du déconfinement (suivis personnalisés, organisation de cours en visioconférence...) M. Martin salue une nouvelle fois les remarquables capacités d'adaptation des enseignants à cette occasion.

8) point sur le Réseau d'Education Prioritaire :

Depuis la rentrée 2015, l'école a intégré le Réseau d'Education Prioritaire, comme l'école maternelle Victor Hugo et le collège Jean Jaurès. La coordonnatrice REP, Mme Lauriane DUFOUR, rappelle que le dispositif a permis :

- la création de classes supplémentaires à chaque rentrée depuis 2016 (nombre d'enfants moins conséquent par classe)
- le dédoublement des classes de CP à la rentrée 2018 et des classes de CE1 en 2019
- le dispositif « Plus de maîtres que de classes » pendant 5 ans (il a pris fin il y a 2 ans avec l'arrivée des classes à effectifs réduits)
- la reconnaissance et la valorisation des actions menées en faveur de la réussite et l'épanouissement des enfants
- une cohérence accrue du parcours de l'élève de la maternelle au collège (comité de pilotage REP).
- des projets communs au Réseau (Parcours du cœur, actions de liaison, instauration d'une webradio...)
- le budget majoré de la subvention annuelle allouée par la Municipalité

9) dispositifs d'aide aux enfants :

* **activités pédagogiques complémentaires (APC) :**

Le dispositif s'est mis en place plus rapidement que d'habitude pour accompagner les enfants pour lesquels le confinement a été préjudiciable. L'an dernier, il a concerné une centaine d'enfants, soit un tiers de l'effectif de l'école. Ces derniers sont suivis le soir, sur le créneau horaire de l'étude, par leur enseignant afin de leur apporter des aides au niveau des apprentissages, mais aussi au niveau de la méthodologie et de l'estime de soi.

* **intervention du RASED :**

M. DELEBECQUE rappelle que le Réseau d'Aide intervient auprès d'élèves qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages, suite à une demande d'aide rédigée par l'enseignant. Cette année, en raison du contexte, cette intervention spécialisée devrait être moins importante car la priorité est accordée aux élèves de CP et CE1 hors REP. M. Martin rappelle que l'aide apportée est précieuse.

* **stage de remise à niveau :**

Comme l'an dernier, un stage de remise à niveau a été organisé pendant les vacances d'été (du 24 au 28 août) au profit de 35 enfants du CP au CM2 présentant des lacunes en français et mathématiques. Ces 5 demi-journées de 3h sont encadrées par des maîtres volontaires. Le dispositif a été reconduit aux vacances d'automne (pour un groupe de CE1) et devrait être poursuivi en 2021.

* **interventions du coordonnateur REP :**

Mme DUFOUR se propose d'intervenir dans certaines classes afin d'apporter un soutien à des projets spécifiques en lien avec le projet du réseau (projet autour du langage avec les classes de CP, projet de webradio avec le collège Jean Jaurès...)

10) coopérative scolaire :

Au 1^{er} septembre 2020, nous disposons de 8 570,92 €, soit un excédent de 3 519,70 € par rapport à l'exercice précédent. Lors de l'année scolaire 2019/2020, les produits ont été supérieurs aux charges. Cela s'explique surtout par les annulations des sorties et des nombreuses actions organisées sur le temps scolaire sans contribution des familles (spectacles, etc...).

La bonne santé financière de l'école est aussi due aux succès des manifestations et ventes organisées par l'école, mais aussi aux subventions de la Mairie (2 389 € pour cette année scolaire), de l'Association de Parents d'Elèves (1 000 € pour cette année) et du Ministère de l'Environnement de 500 € pour le projet « école fleurie » que nous remercions tous vivement.

Cet argent permettra de financer des sorties, des projets, du matériel... au profit de vos enfants.

Mme DOS SANTOS, enseignante, Mme LEPOT, DDEN, et Mme VANDERSYPE, parent d'élève, ont accepté d'être commissaires aux comptes auprès des mandataires de la coopérative, Mme DESROUSSEAUX et M. MARTIN. Un grand merci à elles.

CHARGES	PRODUITS
achat de produits pour cession : 3 037,14 €	vente de produits pour cession : 5 321,70 €
charges des activités éducatives : 5 431,50 €	produits des activités éducatives : 891,61 €
cotisations, assurances versées : 625,12 €	subventions : 3 889,00 €
autres charges courantes : 1 417,55 €	autres produits courants : 0,00 €
charges exceptionnelles : 0,00 €	participations volontaires : 4 285,00 €
achat de biens durables : 466,30 €	Produits exceptionnels : 110,00 €
total des charges : 10 977,61 €	total des produits : 14 497,31 €

11) travaux et aménagements :

► **inventaire des travaux et aménagements effectués récemment :**

- remplacement des éclairages dans les classes (LED)
- rénovation complète des toilettes et création d'un sanitaire handicapé côté Sévigné pendant les vacances d'été
- installation d'un TBI dans la classe de Mme Desrousseau
- petits travaux de maintenance dans les classes et les parties communes (serrures, rebasages de la grille côté rue, fuites...)

► **inventaire des travaux prévus par la Municipalité :**

- travaux d'aménagement paysager des cours et des nouveaux espaces jouxtant le restaurant scolaire en lien avec le lycée horticole
A ce propos, Mme BLAS confirme la volonté pour la municipalité de végétaliser les cours des écoles.
- dépose des grilles corrodées aux fenêtres donnant sur les extérieurs à l'été 2021
- M. MARTIN demande à Mme BLAS ce qu'il en est du projet de construction d'une structure éducative périscolaire pour notre école.
Elle confirme que cette structure verra le jour durant le mandat à proximité de l'école.

► **inventaire des travaux sollicités :**

- remplacement des poubelles fixées dans les cours
- chauffage à régler : température trop faible. Des agents d'Engie sont intervenus récemment, mais le problème n'est pas réglé.
- réfection des carrelages des 2 bâtiments

- installation d'un interphone reliant la grille du bâtiment Sévigné à la garderie. Mme MILTGEN précise que la grille reste ouverte pour permettre l'accès à la garderie le matin ou pendant le déroulement des études, ce qui représente un problème de sécurité.
- M. MARTIN demande à connaître la date de rénovation des peintures intérieures des bâtiments.

► point informatique :

Au total, il y a 10 TBI pour 19 classes à cette rentrée 2020. L'équipe enseignante demande à ce que la maintenance des anciens matériels (portables associés aux TBI, nettoyage des vidéo-projecteurs...) ne soit pas oubliée.

Plusieurs enseignants soulignent la mauvaise qualité de connexion. Plusieurs demandes informatiques sont restées sans suite.

* Le site de l'école et le blog ont été réactualisés. Il est hébergé sur le serveur de l'Inspection : voltaire-sevigne.etab.ac-lille.fr

* Le succès de la page Facebook de l'école ne se dément pas et permet une grande réactivité : elle compte à ce jour 920 abonnés.

12) point sur l'A.P.E.

Mme GOALES, Présidente de l'APE, rappelle que l'association a tenu son Assemblée Générale en visioconférence le 8 octobre dernier

- composition du Bureau :
- | | |
|---------------------------------|--|
| - Présidente : Dorothee GOALES | - Vice-Présidente : Katy BONTINCK |
| - Secrétaire : Isabelle CLEMENT | - Secrétaire adjoint : Stéphane GOALES |
| - Trésorière : Cindy LENOIR | - Trésorière adjointe : Isabelle DATICHE |

Elle remercie les 54 familles qui ont adhéré cette année et précise qu'une demande de subvention a été déposée auprès de la ville.

► actions prévues :

- la vente mensuelle de viennoiseries est suspendue en raison du contexte sanitaire
- loto annulé pour la même raison
- collectes Terracycle et Paprec - diverses collectes de récupération (papier, gourdes de compotes, tubes de colle, stylos...) La collecte d'octobre a permis de récupérer plus de 7 tonnes de papier. Plus de 30 tonnes collectées depuis le début de l'action ! Merci à tous !
- vente de coquilles de Noël en décembre, goûter de Noël pour les enfants en décembre
- ventes d'objets pour la « fête des parents » à définir
- organisation d'une « boum des CM2 » avec remise d'une calculatrice en juin, si la situation sanitaire le permet
- co-organisation de la kermesse fin juin, si la situation le permet.
- commande de masques à customiser pour les enfants.

A la rentrée, l'APE disposait de 2 815,86 € sur son compte, soit une somme équivalente à l'an dernier. Mme GOALES remercie les parents qui contribuent à la réussite des actions de l'association ! Plusieurs membres actifs ne pouvant plus être présents l'an prochain, l'association cherche des personnes qui souhaitent s'impliquer et prendre le relais pour que continue à vivre l'APE.

M. MARTIN rappelle que l'an dernier, l'APE a reversé 1000 € à l'école et remercie chaleureusement les membres de l'APE et les parents qui leur apportent leur soutien et participent activement à la vie de l'école.

13) vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école voté l'an dernier est soumis à lecture et à propositions. Aucune modification n'est apportée.

Le règlement est adopté à l'unanimité. M. Martin rappelle qu'une charte internet y est annexée.

M. Martin rappelle que les parents s'engagent à respecter et à faire respecter ce règlement intérieur par leurs enfants.

14) sécurité

* Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

M. MARTIN présente les deux PPMS : dispositifs de mise en sûreté des personnes permettant de faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours : - en cas de risques naturels et technologiques
- en cas d'intrusion (risque d'attentat).

Il rappelle les bons réflexes à tenir selon le type d'alerte et présente les affichages visibles dans chaque salle.

Un exercice PPMS en cas d'intrusion a eu lieu le vendredi 6 novembre. Il a révélé les manques suivants :

- Au regard de la taille des bâtiments, le signal d'alerte (corne de brume) n'est pas toujours entendu de tous. M. Martin va solliciter à nouveau la Municipalité pour l'installation de signaux plus efficaces et différents selon les exercices de sécurité.
- Une demande sera formulée à la Mairie afin de disposer de jeux de clés supplémentaires à destination d'éventuels personnels de remplacement pour leur permettre d'accéder et de fermer des salles, en fonction des protocoles établis.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé au cours du second trimestre.

* Plan Vigipirate : M. MARTIN rappelle que nous sommes au niveau d'alerte le plus élevé, ainsi que les consignes de sécurité. Il évoque notamment les préconisations suivantes : - organisation d'au moins 3 exercices de sécurité par an
- éviter les attroupements devant l'école
- signaler tout comportement ou objet suspect

* Exercice d'évacuation en cas d'incendie : M. MARTIN présente les résultats de l'exercice réalisé le 11 septembre 2020.

15) questions diverses :

* problème de stationnement et de sécurité aux abords de l'école :

Mme DEVULDER se fait le porte-parole de nombreux parents en abordant à nouveau le problème récurrent du stationnement sauvage et de la dangerosité des abords de l'école pour les enfants. Elle rappelle qu'« aux heures d'entrées et de sorties, le trottoir longeant l'école n'est plus accessible par les piétons et de nombreuses tensions se font sentir entre parents. Où en est la Mairie sur ce sujet ? Faut-il créer un collectif de parents, lancer une pétition pour faire avancer les choses ? »

M. MARTIN rappelle que le sujet est abordé de façon régulière au Conseil d'Ecole depuis plusieurs années. L'an dernier, les parents élus avaient demandé une sécurisation du trottoir le long de l'école car les familles sont obligées de marcher sur la chaussée. Même les bus revenant de la piscine ne peuvent parfois pas stationner sur leur emplacement et la traversée aux horaires d'entrées et sorties s'avère très dangereuse. Des enseignants proposent, en attendant les aménagements de sécurisation, que la police municipale soit davantage présente à ces horaires. Mme BLAS comprend l'urgence de la situation, va vérifier que le service voirie est saisi et qu'une étude de site a été effectuée, rappelant qu'il s'agit d'une compétence de la MEL. Elle présentera la question à M. le Maire, espérant pouvoir apporter une réponse lors du prochain Conseil d'Ecole.

* accueil du centre de loisirs : De nombreux enseignants du bâtiment Sévigné sont excédés de retrouver des dégâts dans leur classe après la tenue des centres de loisirs lors des vacances (mobiliers cassés, non rangés, productions détruites, altérées...) Ils demandent une plus grande rigueur et souhaitent une rotation pour que ce ne soit pas toujours la même école qui subisse ces désagréments. Mme BLAS parle d'irrespect du travail des enseignants et veillera à ce que ces actes inacceptables ne se reproduisent pas.

* Dates de prochains Conseils d'Ecole : vendredi 19 mars 2021 et mardi 29 juin 2021 (sous réserve de modifications).